

## **Présentation de Rance Environnement**

Rance-Environnement est une **Association de Protection de la Nature et de l'Environnement** agissant sur le bassin versant de la Rance.

Elle est **agrée** au titre de l'article 5 de la loi du 2 février 1995 relative au renforcement de la protection de l'environnement. Son agrément lui a été renouvelé le 5 novembre 2013, suite à la réforme de l'agrément de 2011.

Elle est animée par un Conseil d'administration élu lors de l'Assemblée Générale annuelle, et des membres « actifs » tous bénévoles.

Elle est financée essentiellement par les cotisations et les dons de ses adhérents. Elle a pu ainsi préserver son autonomie structurelle et organisationnelle.

Créée en 1993, elle réunit à ce jour **350 adhérents ne se résignant pas à assister passivement à la dégradation de l'estuaire de la Rance.**

### **Son réseau associatif**

Rance-Environnement s'appuie, pour mener ses actions sur un réseau associatif.

#### **FAUR : Fédération des Associations et des Usagers de la Rance et du Frémur**

Très vite après sa création, Rance-Environnement devient membre de la FAUR et participe au lancement du contrat de baie de la Rance et à la création en 1994 du Comité Opérationnel des Elus et Usagers de la Rance (COEUR).

Rance-Environnement est membre du bureau de la FAUR.

Rance Environnement est aussi membre de :

**CANE : Côtes d'Armor Nature Environnement**

**IVINE : Ille et Vilaine Nature Environnement**

**FNE : France Nature Environnement**

**ERB : Eau et Rivières de Bretagne.**

**COHERENCE : Réseau pour un développement durable et solidaire.**

**CEC : Collectif Emeraude Cotentin** Suivi du projet de Parc Naturel Marin (PNM) Normand Breton

### **Ses mandats**

Rance-Environnement est membre du collège des Usagers et du **Conseil d'Administration de COEUR Émeraude.**

Rance-Environnement est membre du **Comité de Pilotage (COFIL) Natura 2000 Estuaire de la Rance.**

Rance-Environnement participe à la **Commission Littoral du SAGE Rance Fremur**

Rance-Environnement participe à la Commission Plaisance de la **GIZC – Pays de Dinan**

### **Ses moyens de communication**

Publication d'un bulletin « au fil de la Rance » diffusé à ses adhérents et gratuitement entre 600 et 1000 exemplaires.

Site internet : <http://rance-environnement.net/>

Page Facebook : [www.facebook.com/RanceEnvironnement/](http://www.facebook.com/RanceEnvironnement/) 1750 fans

Tout récemment, mise d'une première vidéo sur Youtube :

<https://www.youtube.com/channel/Uck9qKAICNdDCVklf3Zdk8cg>

## Nos actions depuis la fin du contrat de baie

Le contrat de baie (1998 2005) avait suscité beaucoup d'espoir.

Il promettait aux riverains de retrouver une « Rance belle et propre dans laquelle se reproduisent une faune et une flore attractives et diversifiées, permettant de se baigner à partir de plages sablonneuses, de naviguer, ..., de pêcher, ..., et dont les attraits, tant par la beauté des sites que par les conditions de vie, suscitent un développement économique et social durable ». (*Ouest France 1998*)

A son échéance, notre volonté a été « d'agir plutôt que de subir », et d'agir de façon constructive en étant à la fois « Force de proposition » et « Lanceur d'alerte ».

Dans le rôle de « Force de proposition »

Constatant que les projets territoriaux en cours: PNR, PNM, GIZC, Natura 2000, SAGE Rance Fremur, n'ont pas la capacité de prendre en compte le cas particulier de l'estuaire de la Rance et de l'usine marémotrice, nous lançons en partenariat avec la FAUR, **une démarche territoriale de développement durable** dans le cadre de la Commission Estuaire Rance animée par Henri Thébault.

- Réflexion collective sur l'avenir de l'estuaire : Quel(s) Paysage(s) veut-on pour la Rance ? (2007)
- Livre blanc associatif et citoyen : Pour un renouveau de l'estuaire (2008)
- Proposition de projet global d'aménagement de l'estuaire de la Rance » publié en novembre 2010
- Proposition de plan de gestion des sédiments (2012)
- Gestion des Sédiments – Propositions 2015

Dans le rôle de « lanceur d'alerte »

- L'estuaire est en danger (élections municipales 2014)
- Vers une catastrophe environnementale inéluctable (2014)
- Vérités – Contre-Vérités (2015)
- L'envers du décor (2016)
- Rassemblement « Sauvons la Rance » le 26 novembre sur le barrage

## Ce que nous attendons aujourd'hui

- La reconnaissance des impacts environnementaux de l'usine marémotrice.
- Un plan durable de maîtrise de l'envasement, durable pour les générations futures.
- Un financement durable.
- Une décision et une mise en œuvre dès 2017
- Une gouvernance du plan spécifique, associant les riverains.

## Ce que nous n'attendons pas (ou ne voulons plus!)

- de nouvelles études qui retarderaient la décision
- des controverses pseudo scientifiques sur l'envasement et l'évolution de l'estuaire
- un contrat de baie bis, ou un Lyvet 3.
- des solutions techniques non adaptées aux volumes à traiter
- l'application de mesures de protection environnementale ne prenant pas en compte le cas particulier de l'usine marémotrice

## **Liste des documents remis :**

Dépliant de présentation de Rance Environnement de décembre 2015

Dépliant de présentation de la « Réflexion collective : Quel(s) Paysage(s) veut-on pour la Rance ? »

Au fil de la Rance mai 2008 : N° spécial Livre blanc

Pour un renouveau de l'estuaire de la Rance : Livre blanc associatif et citoyen

Commission estuaire Rance : Proposition de projet global d'aménagement - Présentation générale 7 juillet 2011

Au fil de la Rance novembre 2011 : N° consacré au Projet Global d'Aménagement proposé par la Commission Estuaire Rance

Gestion des sédiments Propositions 2015 : Préface de Didier Lechien Président de CŒUR Emeraude et Sommaire

Au fil de la Rance Aout 2016 : Estuaire de la Rance, l'envers du décor

Rance-Environnement Rapport annuel 2016